

L'excédent budgétaire de la province vs. Votre augmentation de salaires

Le gouvernement avait les fonds pour rémunérer convenablement les travailleurs

Blaine Higgs et le parti progressiste-conservateur ont détenu un record de sept excédents budgétaires provinciaux consécutifs. En 2023, l'excédent était plus de 1 billion de dollars – un montant historique. Chaque année, ils sous-estiment les recettes budgétisées par plusieurs millions de dollars. Au cours de cette période, nous avons connu une crise dans les soins de santé, le logement et l'abordabilité. Les défis du recrutement et de la rétention se sont accumulés dans le secteur public. **En total, les surplus budgétaires provinciaux sont d'une valeur de 2,8 billions de dollars depuis 2018. Les excédents ont été réalisés sur le dos des travailleurs et ne pas leur payer un salaire juste. Est-ce que votre vie a changé depuis 2018? Est-ce que votre salaire a augmenté?**

Vous trouverez ci-dessous une comparaison des excédents provinciaux et les augmentations moyennes du taux horaire fixe depuis 2018 pour les sections locales du SCFP en négociation.

Augmentations moyennes du taux horaire fixe depuis 2018 pour chaque section locale du SCFP en négociation

	Excédent du GNB	963 Expiration de la convention collective : le 31 mars 2024	1190 Expiration de la convention collective : le 15 décembre 2022	1251 Expiration de la convention collective : le 15 juin 2022	1252 Expiration de la convention collective : le 30 juin 2024	1253 Expiration de la convention collective : le 31 mars 2024	1840* Expiration de la convention collective : le 30 septembre 2021	1866 Expiration de la convention collective : le 31 décembre 2023	2745** Expiration de la convention collective : le 28 février 2023	NBCNHU Expiration de la convention collective : le 15 octobre 2022
2018	60 M \$	0,11 \$/h	0,78 \$/h	0,71 \$/h	0,22 \$/h	0,22 \$/h	0,79 \$/h	0,25 \$/h	0,97 \$/h	0,32 \$/h
2019	63 M \$	0,41 \$/h	0,71 \$/h	0,73 \$/h	0,79 \$/h	0,80 \$/h	0,80 \$/h	0,75 \$/h	1,06 \$/h	0,32 \$/h
2020	35 M \$	0,42 \$/h	0,73 \$/h	0,74 \$/h	0,71 \$/h	0,71 \$/h	0,82 \$/h	0,77 \$/h	1,02 \$/h	0,33 \$/h
2021	400 M \$	0,42 \$/h	0,74 \$/h	0,76 \$/h	0,73 \$/h	0,72 \$/h	0,84 \$/h	0,79 \$/h	1,00 \$/h	0,45 \$/h
2022	767 M \$	0,43 \$/h	0,76 \$/h		0,74 \$/h	0,73 \$/h		0,80 \$/h	0,88 \$/h	0,45 \$/h
2023	1,002 B \$	0,44 \$/h			0,76 \$/h	0,75 \$/h		0,82 \$/h		
2024	500,8 M \$									
Total	2,8 B \$									

Remarques

- Nous avons utilisé la catégorie salariale moyenne pour les sections locales 1251, 1252, 1840, 1866, 2745 et CSFSNB.
- GNB: Gouvernement du Nouveau-Brunswick
- CSFSNB : Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick
- * Comprend les ajustements d'équité salariale pour redresser la discrimination salariale historique et systématique des professions dominées par les femmes.
- ** Comprend les ajustements d'équité salariale pour quelques classifications pour redresser la discrimination salariale historique et systématique des professions dominées par les femmes.



Téléchargez les documents thématiques du SCFP en utilisant la fonction de numérisation suivante :

